



## Calendrier du PDV 2015

Après consultation du livre 1 au 29 juin 2015

29 juin au 1 <sup>er</sup> juillet	Consultation du CCE et des CE sur le projet de licenciement collectif pour motif économique en application des articles L.1233-30 et suivants du Code du Travail
2 juillet	Dépôt de la demande de validation du projet de transformation dans le cadre d'un accord d'entreprise collectif majoritaire, <del>ou à défaut, de la demande d'homologation du document unilatéral de l'employeur.</del>
17 juillet	Fin du délai de validation éventuelle par la DIRECCTE de l'accord d'entreprise collectif majoritaire et du projet de transformation
23 juillet	<del>Fin du délai d'homologation par la DIRECCTE du du projet de transformation unilatéral</del>
Du 24 aout au 14 septembre	Ouverture de la phase de volontariat
Du 15 sept. au 21 septembre	Analyse des candidatures
30 septembre au plus tard	Acceptation et validation des candidatures
Du 1 <sup>er</sup> oct au 1 <sup>er</sup> novembre	Entrée des salariés dont la candidature a été acceptée dans le dispositif choisi.